

Conditions générales complètes Energizer Xmas FY26 Master PD :

Les présentes Conditions générales régissent la relation entre vous et Energizer Trading Limited located at Sword House, Totteridge Road, High Wycombe, HP13 6DG England (« l'Organisateur ») et seront considérées comme ayant le dernier mot en cas de conflit ou d'incohérence avec d'autres communications, telles que des documents publicitaires ou promotionnels.. Redklein SL situé à C/Costa Rica 1, 1 °B 28016 Madrid, Espagne (« l'Administrateur ») gèrera ce concours (le « Concours ») pour le compte de l'Organisateur. Les instructions relatives à la participation font partie des Conditions générales et, en participant, tous les participants sont considérés comme ayant accepté les Conditions générales et comme étant liés par celles-ci. Veuillez conserver une copie pour votre information. La société Walt Disney et ses sociétés affiliées (collectivement dénommées « Disney ») ne sont pas responsables de l'administration de la Promotion, de la collecte des participations, de la sélection des gagnants ou de la remise des prix. Vous fournissez des informations à l'Organisateur et non à Disney. Toute question concernant la Promotion doit être adressée à l'Organisateur et non à Disney.

Éligibilité

Ce Concours *Energizer®* est ouvert à tous les résidents de Belgique, âgés de 18 ans ou plus, à l'exclusion des employés de l'Organisateur et de l'Administrateur, Disneyn leurs sociétés affiliées ou les agents, de la famille immédiate de ces employés et de toute autre personne liée à ce Concours. Energizer ne sera pas responsable des inscriptions de mineurs.

1. L'achat est requis. Veuillez conserver un reçu détaillé indiquant l'heure et la date de l'achat avant la participation, mais pendant la Période du Concours, car il peut être nécessaire pour la validation et pour que le gagnant reçoive son Prix. Un accès Internet et une adresse e-mail valide sont requis.
2. Période du Concours : Le Concours est ouvert à partir du 06.10.2025 à 0 h 1 GMT jusqu'au 31.12.2026 à 23 h 59 GMT. Au cours de cette période, des Périodes de concours sont prévues, conformément au tableau ci-dessous :

Tirage au sort	Période de participation	Date du tirage	Prix à gagner	Nombre de gagnants
1	06.10.25 - 26.11.25	27.11.25	Bons pour le cinéma x300	150
2	27.11.2025 - 30.11.25	01.12.25	Bons pour le cinéma x20	10
3	01.12.25 - 07.12.25	08.12.25	Bons pour le cinéma x20	10
4	08.12.25 - 14.12.25	15.12.25	Bons pour le cinéma x20	10
5	15.12.25 - 21.12.25	22.12.25	Bons pour le cinéma x20	10
6	22.12.25 - 31.12.25	02.01.26	Bons pour le cinéma x20	10

3. **Instructions de participation :** Pour participer au tirage au sort, le participant doit suivre les étapes suivantes pendant la période promotionnelle :

- a. Acheter des piles Energizer®, des chargeurs de piles [ou] des lampes de poche [ou des lampes portables] éligibles pendant la Période du Concours. Aucune participation ne sera autorisée avec un achat de produits Energizer® sous licence. Parmi ces produits, on trouve les piles automobiles/marines, les chargeurs USB et les banques d'alimentation.
 - b. Visitez le site www.energizerpromo.com (le « Site Internet du Concours ») et saisissez le code-barres du produit, téléchargez une photo de votre reçu, répondez à la question et indiquez votre nom complet, votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone (si demandé).
 - c. Les participants recevront un e-mail à l'adresse électronique qu'ils auront utilisée pour participer, leur demandant de vérifier leur participation en cliquant sur un lien.
4. Toutes les participations au Concours reçues après la fin de la Période du Concours sont automatiquement invalides.

5. **Les Prix :**

Chaque gagnant recevra deux billets de cinéma :

- i. Valable exclusivement pour le film « Zootropolis 2/Zootopie 2 » et ne peut être échangé contre aucun autre film ou spectacle.
 - ii. Valable pour une seule utilisation et ne peut être réactivé ou remplacé une fois utilisé (y compris en cas d'annulation de votre réservation).
 - iii. Valable jusqu'à ce que Zootropolis 2/Zootopie 2 ne soit plus à l'affiche dans les cinémas. Une fois expiré, le bon sera invalide et ne pourra être prolongé, remplacé ou remboursé. Si Zootropolis 2/Zootopie 2 n'est pas disponible à une date donnée, ce billet ne sera valable pour aucune autre séance.
 - iv. Des frais de réservation peuvent s'appliquer.
 - v. Les billets ne sont pas valables pour les avant-premières ou les séances spéciales.
 - vi. Les instructions pour échanger les billets et les conditions générales complètes seront fournies sur le billet.
6. Un maximum de 3 participations par personne est autorisé pendant toute la durée de la Période du Concours. Un maximum d'une participation par produit participant acheté. Un reçu détaillé par participation doit indiquer l'heure et la date de l'achat, qui doivent être antérieures à la date et à l'heure de participation, mais se situer dans la Période du Concours. Un maximum d'un prix par personne.
7. **Sélection des gagnants :** 200 gagnants seront sélectionnés au hasard parmi toutes les participations valides reçues pendant la Période du Concours. Les Tirages au sort seront effectués conformément au tableau figurant au point 2.
8. **Notification au gagnant :** Les gagnants provisoires seront contactés à l'adresse e-mail fournie lors de leur inscription dans un délai de 5 jours ouvrables et seront invités à fournir

une preuve d'identité et d'éligibilité. Tout sera mis en œuvre pour contacter les gagnants provisoires. Une fois leur éligibilité confirmée, les gagnants provisoires seront confirmés comme gagnants. Si un gagnant provisoire ne répond pas à la première prise de contact dans un délai de 14 jours, nous nous réservons le droit de disqualifier ce participant et d'attribuer le Prix à un suppléant sélectionné de la même manière. Il se peut que les gagnants de réserve aient moins de temps pour répondre.

9. **Acceptation du prix :** La notification pour organiser la remise des prix aura lieu dans les 28 jours suivant l'acceptation des prix. Dans le cas improbable où un gagnant n'aurait pas reçu de communication pour organiser la remise de son prix dans ce délai, il devra en informer l'Organisateur par e-mail à l'adresse energizer@redklein.com dans un délai supplémentaire de 28 jours. Si un gagnant n'informe pas l'Organisateur dans ce délai, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas réattribuer le prix.
10. Sauf indication contraire, un Prix est un événement unique pour le gagnant (et son invité) et ne peut être divisé en plusieurs événements ou éléments distincts. Le prix ne peut être échangé contre de l'argent.
11. Toutes les taxes applicables liées à l'acceptation ou à la réception du Prix sont à la charge exclusive du gagnant. Le participant doit demander conseil à un conseiller financier indépendant concernant les implications fiscales liées au Prix ou à son acceptation.
12. Si le client rencontre des problèmes lors de l'utilisation de la page promotionnelle du Concours Energizer, merci de contacter le service clientèle à l'adresse energizer@redklein.com
13. La fourniture de vos données personnelles est volontaire, mais nécessaire, pour participer au Concours. L'Organisateur est le responsable du contrôle des données et a désigné l'Administrateur comme responsable du traitement des données. Vos données personnelles seront traitées sur la base des intérêts légitimes de l'Organisateur (a) pendant la durée nécessaire à la réalisation du Concours et, (b) après le Concours, uniquement pour se défendre contre d'éventuelles réclamations de participants, ou pour se conformer aux obligations légales, en rapport avec le Concours. En participant au Concours, vous recevrez des e-mails de l'Administrateur confirmant votre demande et concernant le Concours. Si vous avez droit à un Prix, l'Administrateur utilisera vos données personnelles pour vous le remettre. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de transfert et de suppression de vos données personnelles et d'opposition ou de limitation au traitement de vos données personnelles. L'Organisateur n'a pas l'intention de transférer vos données personnelles vers des pays tiers. Pour en savoir plus sur vos droits et sur la manière de les exercer, y compris en contactant l'Organisateur, veuillez consulter la politique de confidentialité de l'Organisateur, disponible à l'adresse <https://www.energizergroupelegal.com>.

Général

14. L'une des conditions du Concours est que le participant accepte d'être lié par ces Conditions générales, et en particulier que les décisions de l'Organisateur sur toute question découlant du Concours ou y étant liée soient définitives.

15. L'Organisateur cherche à organiser un concours équitable et sûr, tout en prévenant les abus et la fraude. Si vous participez d'une façon qui n'est pas conforme aux présentes Conditions générales, votre participation (et tous vos pseudonymes associés) seront disqualifiés. Tout Prix attribué peut être annulé et récupérable, et l'Organisateur se réserve le droit de vous interdire de participer à de futures promotions pendant une période d'au moins six mois. Pour cette raison, l'Organisateur se réserve le droit, à tout moment, de :

- a. Vérifier l'éligibilité des participants en demandant les informations qu'il juge raisonnablement nécessaires à cette fin. Un Prix peut être retenu jusqu'à ce que la vérification soit terminée.
- b. Disqualifier les participations qui ne sont pas effectuées directement par la personne participant au Concours.
- c. Disqualifier les participations effectuées à l'aide de services de messagerie anonymes tels que GuerrillaMail, Dispostable ou Mailinator, sans s'y limiter toutefois.
- d. Disqualifier les participations en masse de particuliers, d'entreprises, de groupes de consommateurs ou de tiers, les participations incomplètes et les participations soumises par des macros ou d'autres moyens automatisés.
- e. Disqualifier les participations dépassant le maximum autorisé ou celles utilisant des techniques telles que le « script », la « force brute », le masque de l'identité par la manipulation des adresses IP, l'utilisation d'alias ou d'identités autres que les siennes ou tout autre moyen.
- f. Disqualifier les participants qui altèrent le processus de participation.
- g. Disqualifier les participations qui, d'une manière ou d'une autre, ne satisfont pas aux exigences des Conditions générales.

16. Si une ou plusieurs parties des présentes Conditions générales sont jugées illégales, invalides ou inapplicables, les autres parties ne seront pas affectées et resteront pleinement en vigueur.

17. Le fait que l'Organisateur ne fasse pas valoir ses droits à un moment donné ne constitue pas une renonciation à ces droits.

18. Les présentes Conditions générales prévalent en cas de conflit ou d'incohérence avec toute autre communication, y compris le matériel publicitaire ou promotionnel.

©2025 Energizer. Energizer et le design Energizer Character, et certains designs graphiques sont des marques de commerce d'Energizer Brands, LLC et de ses filiales.